

**Le temps frais et humide ressenti cache en réalité des cumuls de pluie peu élevés. Les réserves hydriques ne sont donc pas très élevées bien que les sols soient relativement froids pour la saison. Le développement des cultures ralentit un peu et les stades des cultures sont parfaitement dans les normales pour un 9 avril. Les maladies sont également freinées.**

La semaine est donc calme coté interventions phytosanitaires, hormis les parcelles de blé qui nécessiteraient un rattrapage herbicide, ou un régulateur, et quelques parcelles d'orge d'hiver qui seraient plus malades que la moyenne. Les apports d'azote 2bis sont également à solder dans les parcelles de blé les moins avancées où cela n'était pas encore fait (message précédent) ainsi que les 3emes apports dans les parcelles d'orge d'hiver à débouché mouture.

## **BLE**

### **La rouille jaune toujours en bordure maritime**

Cette semaine le réseau BSV signale 4 parcelles avec présence de symptômes contre une seule la semaine dernière. Cela illustre que les conditions restent favorables à la maladie sur variétés sensibles en situation à risque climatique élevé, mais que ces attaques restent encore l'exception à ce jour. Les 4 cas identifiés sont situés dans les départements ayant une bordure maritime (59/62/80). Aucun cas n'est signalé dans l'Oise et l'Aisne. Niveau de risque JAUNE pour l'Oise. Sur les variétés notées 7 et plus, il n'y a pas de risque avant le stade 2 nœuds. Sur les variétés notées 6 et moins, il faut surveiller l'apparition des premiers foyers entre les stades épis 1cm et 1 nœud, ou l'apparition des première pustules à partir du stade 2 nœuds.

### **Toujours pas d'autres maladies à suivre actuellement**

L'oidium est à surveiller sur variétés sensibles dans les situations comparables aux situations à risque rouille jaune décrites ci-dessus. Mais il est dommageable d'intervenir avant le seuil de 20% des 3 dernières feuilles touchées sur plus de 5% de la surface. Niveau de risque VERT pour cette semaine (absence de risque).

Piétin verse : Pour les variétés notées 5 et moins sur piétin verse, semées avant le 20 octobre, et ayant atteint le stade 1 nœud, c'est le moment d'observer les tiges (maitre brin et talles primaires). N'intervenir qu'au-delà de 35% de tiges touchées, ce qui est très rare. Risque JAUNE, c'est-à-dire que l'impasse sera plus rentable en moyenne si vous n'avez pas confirmé le risque au champ.

Il est trop tôt pour commencer à se préoccuper de la septoriose qui ne fait pas de dégâts avant le stade 2 nœuds, d'autant plus que le risque climatique évalué par les modèles est faible.

## **Régulateur**

La plupart des parcelles ont désormais dépassé le stade pour faire un cycocel seul en un passage. Dans les parcelles n'ayant pas encore atteint le stade épis 3 cm on peut toujours utiliser une association Stabilan 1 L/ha + Moddus 0,2 L/ha.

Dans les parcelles au stade épis 4 cm et plus, utiliser Moddus seul entre 0,2 L/ha en programme après un cycocel, et jusqu'à 0,4 L/ha en application unique.

Attention : le stade 1 nœud n'est atteint que quand on observe 2cm de creux entre le dessus du 1<sup>er</sup> nœud et la base de l'épi.

## COLZA

Il n'y a à priori pas d'intervention à prévoir cette semaine. Le risque méligèthes est passé quand les premières fleurs apparaissent, il est trop tôt pour évaluer le risque charançon des siliques, et il est trop tôt pour appliquer l'anti-sclérotinia. Sur sclérotinia il faut néanmoins se tenir prêt en parcelles précoces, pour intervenir avant que les premiers pétales ne se collent sur les feuilles. Sur méligèthes si vous avez joué la carte des auxiliaires comme indiqué la semaine dernière, vous n'allez pas tarder à voir si les micro-hyménoptères parasitoïdes (tersilochinae), colonisent bien votre parcelle pour aller pondre dans les larves. Pour l'instant ils sont encore souvent dans les blés de colza d'où ils émergent, et principalement des mâles dans un premier temps. Lors de la formation « auxiliaires » de ce jour, nous avons observé une très grosse émergence dans une parcelles de blé précédent colza jouxtant la parcelle de colza observée. Aux premiers rayons de soleil les vols vont permettre le passage de la parcelle de blé à la parcelle de colza dès que ceux-ci seront bien en fleur !

**Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 9 avril 2019 (BSV G.C. N°08), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

*La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.*